

COCOON'AGES® - MARGNY-LÈS- COMPIÈGNE (60)

Margny-lès-Compiègne
()

, Margny-lès-Compiègne

INFOS EN +

80 logements locatifs sociaux
Maîtrise d'Ouvrage : Eiffage
Immobilier Nord Ouest
Bailleur : Clésence
Assistance à Maîtrise d'Usage :
2019-2022
Gestion-Animation : 2022-2024
117 m² d'espaces communs
(Maison des Projets)

CONTACT

contact.idf@recipro-cite.fr
01 85 73 24 79



Située sur les communes de Venette et Margny-lès-Compiègne, et bordée par la gare Compiègne, la ZAC de la Prairie représente un enjeu stratégique pour le développement urbain de la région, mais également un fort enjeu social afin de tisser des liens entre les habitants des deux communes. De par sa proximité avec l'hyper-centre historique Compiègne, la zone est située dans un secteur ABF, ce qui présage une haute qualité architecturale sur le futur quartier.

Ce dernier prévoit l'aménagement de plus de 400 logements, 6000m² de bureaux, des équipements publics et du tertiaire de proximité. C'est au coeur de la ZAC, Prairie 2, que Récipro-Cité et Eiffage ont proposé une résidence intergénérationnelle Cocoon'Agés® de 80 logements. Le concept de résidence intergénérationnelle séduit la préfecture, qui préconise un taux de logements fléchés seniors à hauteur de 25% (article 20 de la loi ASV). A ces logements, s'ajoutent une Maison des Projets de 117m² ouverte sur le quartier et à destination des habitants, ainsi qu'une crèche municipale en pied de résidence.

NOTRE MISSION

- Transmettre du pouvoir d'agir aux habitants, individuellement et collectivement ;
- Repenser le logement libre et social grâce à une gestion de proximité innovante ;
- Accompagner et soutenir les personnes âgées, isolées et fragiles ;
- Favoriser les échanges et les liens entre toutes les générations ;
- Inscrire le projet d'habitat accompagné dans le territoire pour en faire une richesse locale partagée et ouverte sur le quartier.

NOTRE MÉTHODOLOGIE

- Accompagner la définition des besoins et la programmation par des études socio-démographiques ;
- Animer la dynamique collaborative entre promoteur immobilier, collectivités et futurs usagers ;
- Co-construire le plan de commercialisation et la stratégie de peuplement ;
- Accueillir les nouveaux habitants et recenser leurs savoir-faire et envies de faire ensemble ;
- Créer des partenariats avec les acteurs locaux ;
- Former les habitants à des outils d'intelligence collective ;
- Accompagner durablement le collectif formé